

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUIN 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00670 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de quatre (04) élèves Adjoints en Archivistique, session 2021.

Ce sont :

**ADJOINTS EN ARCHIVISTIQUE**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	OUATTARA ASSÉTOU	329530L	2610_3145_7852_0819	16/09/88
2°	SAWADOGO STELLA MARIAH VANESSA	326864p	2610_1304_0742_8130	05/12/94
3°	KAMBOU FRANK	326703B	2610_2598_0589_3721	02/01/92
4°	KABORE MOUMOUNI	216068E	1026_3870_6103_5298	07/08/80
4°	KORBEOGO MARIETTE LYDIE	302629M	2610_6589_3967_2153	31/12/91
4°	BADO INNOCENTS	326861F	2109_0216_2188_4774	16/04/82
4°	OUEDRAOGO ASSETA	326635Y	2101_1516_2256_5705	24/11/84
8°	SOME MALVLABOUOLDOMON BIENVENUE	118824X	2113_1916_2248_0237	30/10/81

Arrêté la présente liste à 8 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale(MFPTPS).

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



*[Signature]*  
**Souleymane LENGANE**

*chevalier de l'Ordre de l'Étalon*